

LE MAGAZ' YV

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

N°35

DOSSIER

LES DÉFIS FAMILLE "DÉCHETS MÉNAGERS" & "ÉNERGIE"

p. 8 et 9

ENVIRONNEMENT

Retour sur le questionnaire
Prévention des déchets ;
Le saviez-vous ?

p. 6 à 9

CULTURE

Programmation
Médiathèque et
Conservatoire ;
Fête de la Musique 2019

p. 10

NUMÉRIQUE

Le déploiement de la fibre
optique

p. 16

YV
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**YVETOT
NORMANDIE**



ÉDITO



Gérard CHARASSIER
Président

Édito

Communauté de Communes Yvetot Normandie
4 rue de la Brême - 76190 Yvetot
contact@yvetot-normandie.fr
t. 02 35 56 14 14 | site : www.yvetot-normandie.fr
Le "Magaz'YN" est imprimé sur du papier certifié PEFC.
Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président)
Rédacteur en chef : Joël LEFEBVRE
Conception - rédaction : Gabriel DEVAUX
Crédits photos : service communication CCYN, communes de la CCYN | Couverture : © Mert Guller | Impression : Groupe Corlet Roto | Dépôt légal à la parution | N°ISSN 1761-9742 | Tirage : 13800 exemplaires | Distribué par ISA (Inter Service Association) 19b rue des Chouquettes 76190 Yvetot

Pour faire face au dérèglement climatique, la nécessité d'un changement de mode de vie gagne du terrain auprès de nos concitoyens, mais le passage à l'acte est encore bien difficile pour beaucoup d'entre nous.

Yvetot Normandie est consciente du rôle qu'elle peut et doit jouer en matière de sensibilisation, d'accompagnement au changement de comportement. C'est dans ce but qu'il est proposé à tous les habitants de notre territoire de participer à deux défis qui vous sont présentés dans ce magazine.

En relevant ces challenges "Énergie et Déchets", vous participerez à la dynamique de développement durable que Yvetot Normandie va développer et impulser dans les mois et années qui viennent.

Déjà labellisée par l'État et par la Région pour ses actions en faveur de l'environnement, notre intercommunalité s'engage pour édifier avec ses communes, habitants, associations, et entreprises, un territoire exemplaire pour favoriser la transition énergétique et la protection de la biodiversité.

Il s'agit bien d'une co-construction qui va permettre des échanges, des rencontres, des moments de partage et de convivialité, qui contribueront aussi à la transmission de valeurs citoyennes et au bien vivre ensemble.

C'est cette convivialité dont nous avons tous besoin que l'on retrouvera le samedi 22 juin avec notre Fête de la Musique organisée une nouvelle fois avec la ville d'Yvetot à l'espace multiculturel des Vikings. Notre Médiathèque Guy de Maupassant et notre Conservatoire de musique participeront à cette Fête de la Musique, et je vous invite chaleureusement à regarder et écouter leurs prestations.

La programmation musicale de cette fête témoigne de la richesse culturelle de notre territoire qui nous a amenés à mettre "en ligne" un *Agenda Culturel* qui vous permettra d'être informés à tout moment de l'ensemble des manifestations s'y déroulant.

Bonne lecture,
Bonnes vacances, et au plaisir de vous rencontrer cet été.

2
ÉDITO

3
SOMMAIRE

4
LES CHEMINS DE RANDONNÉE

5
TÉMOIGNAGE

6-9
ENVIRONNEMENT
• Retour sur le questionnaire de
Prévention des Déchets
• DOSSIER : LES DÉFIS FAMILLE
• Le saviez-vous ? l'hôtel à insectes

10-13
CULTURE
• Médiathèque
• Conservatoire
• Fête de la Musique 2019

14-15
FINANCES

16
NUMÉRIQUE

17
GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

18-19
AGENDA DES COMMUNES

20
RETOUR EN IMAGES

DOSSIER

8-9

DES DÉFIS À RELEVER EN FAMILLE POUR AGIR EN FAVEUR
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÇA VOUS TENTE ?

Le concept : une démarche concrète, mesurable et conviviale pour diminuer les consommations d'énergie et la production de déchets à confort égal, faire des économies financières, créer du lien social entre citoyens tout en participant à la réduction de son empreinte environnementale, prendre part à la dynamique de développement durable de leur territoire.



p13.

Fête de la Musique intercommunale | édition 2019

Suite au succès de l'édition 2018, la ville d'Yvetot et la Communauté de Communes Yvetot Normandie ont décidé de reconduire l'événement de la Fête de la Musique intercommunale. De 17h à minuit, plusieurs groupes se succéderont sur 3 podiums installés autour des Vikings, de la Médiathèque, et du Conservatoire.

Et retrouvez l'ensemble de l'actualité de votre Communauté de Communes sur le nouveau site internet :

www.yvetot-normandie.fr

Chemins de randonnée

YVETOT NORMANDIE INAUGURE DE NOUVEAUX CHEMINS DE RANDONNÉE.

Dans le cadre des "Rendez-vous du Parc", le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et la Communauté de Communes Yvetot Normandie vous proposent de découvrir de nouveaux chemins de randonnée.

Rendez-vous le 29 juin 2019, à 14h au Val au Cesne, pour prendre le départ de deux parcours :

- l'itinéraire n°3, proposé par la CCYN, pour découvrir le paysage Cauchois et le Val au Cesne. Le départ de ce parcours permet de découvrir la mairie de Mont-de-l'If, réalisée à partir d'un ancien manège provenant d'une ferme voisine, et l'Église ouverte toute l'année.

Inscription sur yvetot-normandie.fr

Nombre de places limité.

Se munir de chaussures de marche adaptées.

- l'itinéraire n°4, dans les rues et chemins de Saint-Clair-Sur-Les-Monts, au cours duquel Astrid BIGAULT-DAM, urbaniste au Parc, et Aurélie LASNIER, paysagiste au Parc, vous feront (re)découvrir le patrimoine naturel et bâti typique du Pays de Caux, et aborderont la préservation et la valorisation des clos-masures, des bâtiments remarquables, le rôle des mares, qui concourent à la qualité de notre cadre de vie.

Inscription obligatoire sur pnr-seine-normande.com

Nombre de places limité.

Se munir de chaussures de marche adaptées.

Au total, 8 nouveaux itinéraires de randonnée sur les communes autour d'Yvetot seront inaugurés et disponibles dès le 29 juin :

- le Chemin de Boscol au départ de Saint-Clair-sur-les-Monts (9.7km),
- Yvelin en Caux au départ de Croixmare (7.5km)
- le Val au Cesne au départ de Mont de l'if (9.2km)
- le bois de Caux au départ de la Folletière (8.5km)
- la cavée au Coqs au départ de Betteville (6.7km)
- le Mont l'Evêque au départ d'Hautot le Vatois (13.5km)
- le parcours du village fleuri au départ d'Autretot (10.6km)
- la plaine de Sonimare au départ d'Hautot St Sulpice (12.8km)



FOCUS SUR...

Les clous touristiques

Soucieuse de valoriser le patrimoine urbain Yvetotais, la CCYN, avec l'aide des services techniques de la ville d'Yvetot, a décidé de baliser les itinéraires de randonnée urbaine de la ville, à l'aide de clous marqués, représentant le Manoir du Fay et la fontaine St-Louis. Au total 117 clous ont été posés par la Ville d'Yvetot (52 pour l'itinéraire du Centre-Ville et 65 pour celui du Manoir du Fay).



Rdv à l'Office de Tourisme, 8 place du Maréchal Joffre, pour parcourir et (re) découvrir le patrimoine de la ville d'Yvetot.



BICHOT ENERXIA: 60 ans d'existence sur le territoire

Entretien avec
**M. RÉNIER, Président
de l'entreprise
BICHOT.**

> M. RÉNIER, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

L'entreprise a été créée en janvier 1959, nous fêtons ses 60 ans en juin prochain. BICHOT ENERXIA compte aujourd'hui 60 salariés dont 46 en CDI. L'entreprise intervient dans les 4 volets du génie climatique: la plomberie, le chauffage, la ventilation, et la climatisation. Le nom de l'entreprise provient de Serge BICHOT, qui avait commencé en tant qu'apprenti dans l'entreprise "MORICE".

> Quelle est votre vision de la gestion d'entreprise ?

La principale richesse de l'entreprise Bichot Enerxia est la qualité de ses collaborateurs à commencer par les hommes de terrain. Fort de ce constat, j'ai eu à cœur de valoriser le personnel et d'améliorer les conditions matérielles en réalisant des augmentations salariales régulières au cours de ces 11 dernières années. Depuis 20 ans, les résultats financiers étaient largement inférieurs à 2%. Aujourd'hui, l'accroissement des synergies nous a permis de construire un accord d'intéressement pour l'ensemble du personnel.

" De nombreux investissements ont été réalisés pour améliorer le quotidien et les conditions de travail des salariés. "

> Concrètement, comment avez-vous fait évoluer cette entreprise ?

En reprenant cette entreprise en 2007, j'ai eu à cœur de lui redonner une impulsion, une vision, qui a consisté à :

- créer le logo de l'entreprise que l'on connaît aujourd'hui, et de décliner cette identité visuelle sur toute la flotte de véhicules,
- fournir des équipements de qualité aux salariés,
- rajouter au nom "BICHOT" le mot "ENERXIA" pour lui donner une connotation plus professionnelle.

De nombreux investissements ont été réalisés pour améliorer le quotidien et les conditions de travail des salariés, à commencer par les nouveaux locaux, entièrement rénovés avec une orientation "Feng Shui" : un travail a été réalisé sur la végétation autour du bâtiment, un espace de terrain en agropâturage créé, et une mare installée. À l'intérieur du bâtiment, les bureaux ont été placés et orientés afin de favoriser le bien-être des occupants. Je me rends compte aujourd'hui que ce lourd investissement et les conditions de travail liées ont permis d'attirer des salariés. Les plans et l'organisation des locaux ont été travaillés collectivement, et rien n'a été remis en question depuis. Un nouvel outil informatique a également été déployé. Au final, nous sommes passés d'une entreprise purement artisanale à une entreprise structurée.

> Quels sont les atouts du territoire selon vous (qui justifient notamment votre implantation à Yvetot) ?

J'ai principalement trouvé sur le territoire des personnes extrêmement impliquées, des gens pour qui le travail est la première valeur, et qui vivent leur entreprise, qui ont voulu sauver leur entreprise.

La gare d'Yvetot a également pesé dans le choix de l'implantation, facilitant mes déplacements.

Enfin, la commune d'Yvetot est bien placée dans le département. Il est aisé d'intervenir à Rouen, au Havre, Dieppe ou Bourg-Achard également.

" J'ai trouvé sur le territoire des personnes extrêmement impliquées. "

Pondichéry, un centre d'accueil pour enfants des rues.

> Vos projets pour l'avenir ?

Après avoir pris beaucoup de recul sur l'opérationnel, je me destine à faire en sorte que l'alchimie créée entre tous dans cette entreprise puisse perdurer.

À titre personnel, j'envisage de travailler sur des projets de développement. Je m'intéresse notamment au volontariat, avec l'idée de créer en Inde, à

Retour sur le questionnaire "Prévention des Déchets"

Yvetot Normandie se lance dans l'élaboration de son programme local de prévention des déchets ménagers et a fait appel à vous ! Bilan des éléments de réponse apporté par le questionnaire ouvert à la population du 28 février 2019 au 15 avril 2019.



Merci pour votre participation !



Ces données reflètent l'avis de personnes déjà sensibilisées. Une nouvelle enquête sera à programmer pour évaluer l'évolution de l'implication des habitants sur le sujet.

REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ENQUÊTE

850

personnes touchées

PRODUCTION DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE CCYN

270 kg / an / personne

proportion de déchets ménagers + recyclables.

source : Rapport d'activité CCYN

RESTES DE REPAS

49 %

des sondés déclarent les jeter dans la poubelle,

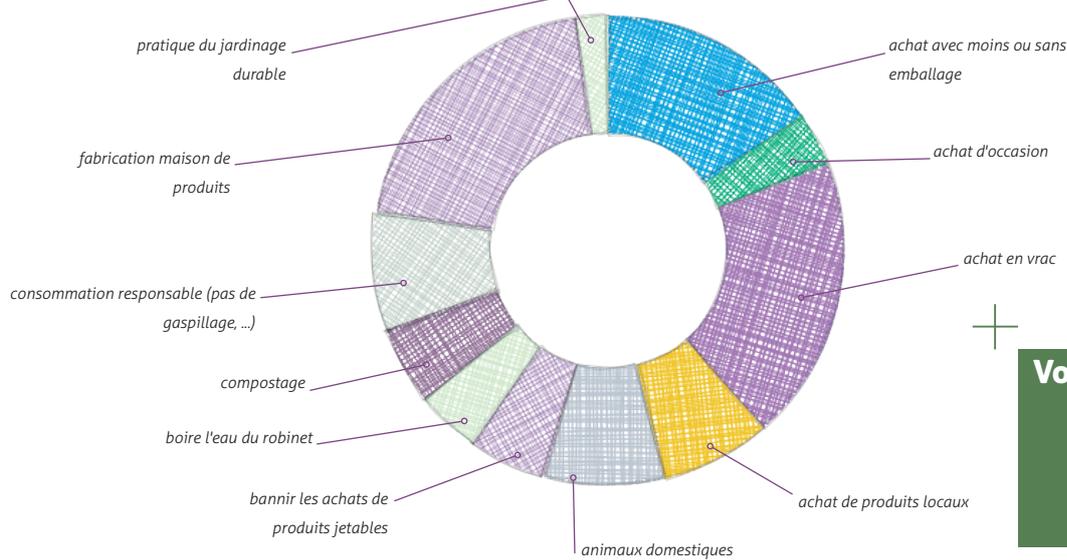
34 % les compostent,
22 % les donnent à un animal.

UN GRAND VOLUME DE BIODÉCHETS* N'EST ACTUELLEMENT PAS VALORISÉ, LE TRAVAIL SUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF EST À AMPLIFIER.



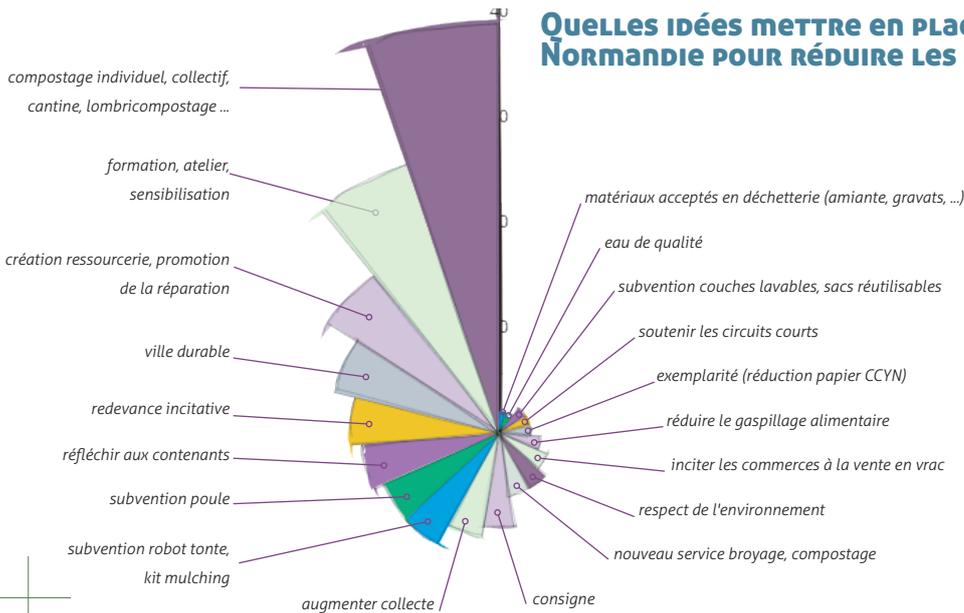
* restes alimentaires, épiluchures de fruits et légumes, déchets verts, fleurs fanées, plante intérieure, café, mouchoirs, essuie-tout

ACTIONS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS DÉJÀ MISES EN PLACE SUR LES 167 SONDÉS QUI ONT RÉPONDU À CETTE QUESTION



Vous êtes vigilants à votre mode de consommation et privilégiez la fabrication "maison".

QUELLES IDÉES METTRE EN PLACE À YVETOT NORMANDIE POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS ?



Des ateliers de sensibilisation au compostage et des rendez-vous avec les habitants sont en cours de programmation.



L'info en +

Yvetot Normandie lance en octobre une nouvelle opération de vente de composteurs en bois. Vous pourrez choisir entre le modèle 600 l à 20 € ou le 1000l à 25 €. Chaque modèle est vendu avec un bio seau ainsi qu'un guide du compostage.

Les séances de vente auront lieu :

- + mercredi 2 octobre à 17h
- + vendredi 11 octobre à 18h
- + mercredi 16 octobre à 17h
- + vendredi 25 octobre à 18h

Une formation au compostage de 15 minutes sera proposée avant la vente.

Important : il est nécessaire de réserver votre composteur et la date de votre choix au 02.35.56.14.14



Défis : relevez les challenges "énergie" et "déchets" !

RELÈVEREZ-VOUS LES DÉFIS ZÉRO DÉCHET ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Vous désirez prendre part à la dynamique de Développement Durable d'une façon ludique et conviviale? Vous avez envie de diminuer le poids de vos poubelles ou de votre facture d'énergie ?

Yvetot Normandie s'engage

Ces deux défis sont lancés dans les contextes :

- du futur plan pour la réduction des déchets ménagers (PLPDMA),
- de notre labellisation Territoire Durable 2030,
- du Plan Climat Air Energie Territorial.

Le concept

Démarche concrète, mesurable et conviviale pour :

- diminuer les consommations d'énergie et la production de déchets à confort égal,
- faire des économies financières,
- créer du lien social entre habitants tout en participant à la réduction de son empreinte environnementale ,
- prendre part à la dynamique de développement durable du territoire.

CHOISISSEZ UN DÉFI ET ... LANCEZ-VOUS DANS L'AVEVENTURE !

SEUL,
EN FAMILLE,
ENTRE AMIS...

Qui peut participer ?

Tous les habitants du territoire peuvent participer. Célibataire ou en couple, avec ou sans enfants, locataire ou propriétaire !

Pour vous inscrire, appelez au 02.35.56.14.14 ou bien envoyez un mail à lucie.gauthier@yvetot-normandie.fr et précisez vos coordonnées et le défi qui vous intéresse.

Concrètement Défi ÉNERGIE :

Les participants s'engagent à mesurer la quantité d'énergie consommée pendant une période donnée.

Un kit de démarrage sera remis aux participants.
Des rencontres seront organisées pour sensibiliser les participants aux enjeux énergétiques et à la sobriété.

Intervenant : L'association CHENE

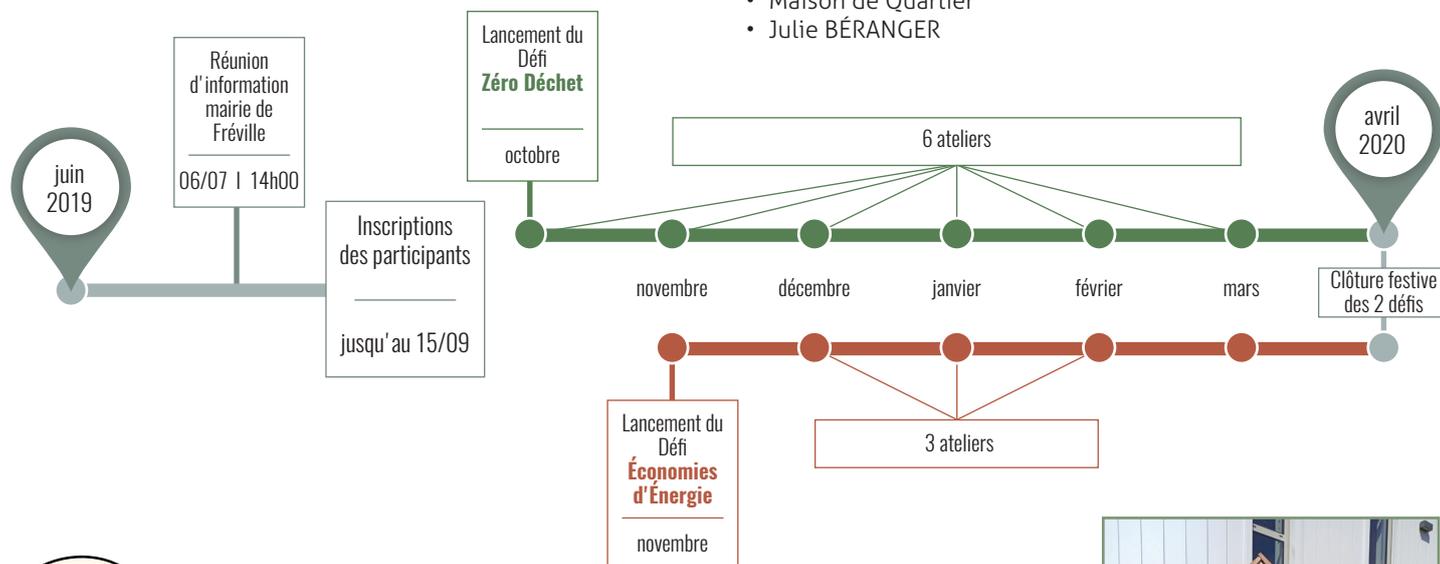
Défi DÉCHETS :

Les participants s'engagent à mesurer le poids de leurs déchets : ordures ménagères (sac noir) et emballages plastiques recyclables (sac ou bac jaune).

Un kit de démarrage sera remis aux participants.
Des ateliers seront organisés tous les mois. Les thèmes seront à définir avec les participants (exemples : cuisiner zéro déchet, valoriser les restes de repas, atelier produits ménagers, atelier de produits de beauté et d'hygiène, atelier de réparation, ...

Intervenants :

- La CCYN
- Maison de Quartier
- Julie BÉRANGER

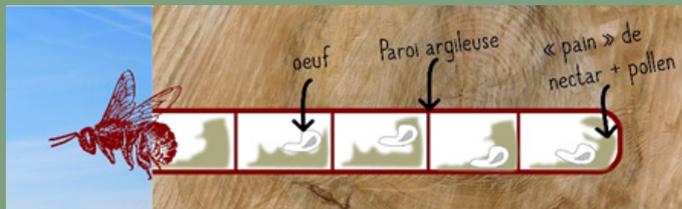


LE SAVIEZ-VOUS ? L'HÔTEL À INSECTES

Qu'est-ce qu'un hôtel à insectes

L'hôtel à insectes est une installation qui va servir d'abris aux insectes tels que les coccinelles, abeilles, chrysopes, perce-oreilles, etc. Ils trouveront une protection en hiver grâce à la paille, aux tiges de bambous, aux pots en terre cuite disposés dans les différents compartiments. Mais il va également servir, en début de printemps, de maternité aux abeilles solitaires qui pourront y pondre leurs œufs.

Placer un hôtel à insectes dans son jardin, c'est accueillir, développer et protéger la biodiversité.



un œuf et referme sa progéniture en construisant une paroi d'argile. Elle pond à la suite de cette paroi un autre œuf avec des réserves, construit une paroi d'argile, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la cavité/trou.

Comment la 1ère larve transformée en abeille pourra-t-elle sortir si toutes ses sœurs lui bloquent le passage à cause de leurs « chambres enfilades » ?

Les larves issues des premiers œufs pondus (ceux du fond) sont des femelles qui se développeront plus lentement, et ne sortiront qu'après les mâles, environ 14 jours plus tard !



Que se passe-t-il à l'intérieur des trous ?

Prenons l'exemple d'une abeille solitaire, l'osmie. Après s'être introduite dans une tige de bambou (par ex), la femelle va y déposer des réserves (nectar et pollen) puis elle pond

Au programme :

SITE GUY DE MAUPASSANT

PDMA URBEX | EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES DE ROBIN PARICHE, SUR LE THÈME DES FRICHES

Du 1er au 29 juin.

L'exploration urbaine, abrégé urbex (de l'anglais *urban exposure*), est une activité consistant à visiter des lieux construits et abandonnés par l'homme.

Vernissage samedi 1er juin à 17h.

PROGRAMME SPÉCIAL "FÊTE DE LA MUSIQUE"

BRICOLO ET BRICOLETTE

Mercredi 19 juin, de 10h30 à 11h30

Ateliers créatifs autour du recyclage, du pliage, du coloriage, du découpage pour réaliser des instruments de musique. Les participants seront invités à revenir à la médiathèque avec leur création le samedi suivant, jour de la fête de la musique, pour participer à un conte musical.

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

Samedi 22 juin, de 10h30 à 11h00 / pour les 0-3 ans, par Lucie Barry et Arnaud Baligout, du Conservatoire de Musique Yvetot Normandie.

Histoires sonores, jeux musicaux, comptines, découvertes d'instruments...

LE PETIT VOLEUR DE BRUIT ET AUTRES HISTOIRES

Samedi 22 juin, de 15h00 à 15h45

Récitants et bruiteurs animeront des contes musicaux et sonores. Les instruments réalisés lors de l'atelier du mercredi seront distribués aux spectateurs. Les enfants qui auront participé à l'atelier seront invités à venir accompagner les récitants.

SLEEVEFACE

Tout au long de la journée du 22 juin et au cours de la semaine

Des pochettes de disques vinyles sont exposées dans la médiathèque. Les visiteurs sont invités à venir se faire photographier en posant avec une pochette.



BALADE CONTÉE À VÉLO

Mercredi 26 juin, de 14h30 à 17h30 / tout public

Parcours de 10 km à vélo dans les rues d'Yvetot ponctué de deux arrêts avec Nathalie Guichard, conteuse de l'association Animation-Lecture-Plaisir. **Sur inscription.**

RDV à la médiathèque, avec votre vélo, casque, goûter...

CLUB LECTURE

Samedis 6 juillet et 14 septembre, de 14h00 à 15h30 / ados, adultes

Un samedi par mois, venez partager vos coups de cœur dans une ambiance conviviale, autour d'un café ou d'un thé.

BRICOLO ET BRICOLETTE

Mardi 16 juillet, de 15h00 à 16h00 / à partir de 4 ans

Ateliers créatifs autour du recyclage, du pliage, du coloriage, du découpage sur le thème du vent.

LIRE À L'AIR

Mardis 9, 23 et 30 juillet,

Mardis 6, 20 et 27 août, de 16h00 à 17h30 / tout public

Martine vous attend au square ou aux jardins ouvriers, rue des Fonds à Yvetot, pour vous lire de belles histoires.

Mardi 9 juillet, en complément des lectures, 2 ateliers d'aquarelle botanique, animés par Marie Vasselín, sont ouverts aux enfants de 7 à 10 ans (5 enfants maximum par atelier - sur inscription).

LECTURES / GOÛTERS DE NON-ANNIVERSAIRE

Mardi 13 août, de 16h00 à 17h00 / tout public

Prenez votre goûter et venez au jardin écouter des histoires dans un décor bucolique et "so british". Un joli clin d'œil à *Alice au Pays des Merveilles*

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Du 20 septembre au 12 octobre, aux heures d'ouverture de la Médiathèque / tout public

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, la Médiathèque vous dévoile quelques trésors de son fonds patrimonial.

PROGRAMME SPÉCIAL "PLACE DES LOISIRS"

ATELIER BRICOLO ET BRICOLETTE "CUSTOMISE TON CARNET DE LIAISON"

ANIMÉ PAR CORINNE ET PASCAL

Samedi 28 septembre, de 14h30 à 15h30 / 5-12 ans

ATELIER SCRAPBOOKING

Samedi 28 septembre, de 14h30 à 15h30

Réalisation de marque-pages avec des tampons, encres, ficelles, œillets... pour un public ados et adultes, animé par Michelle Craquelin, animatrice à la MJC.

LECTURE/KAMISHIBAI

Samedi 28 septembre, de 15h45 à 16h15 / à partir de 4 ans

Sur le parvis : STAND DE LA MÉDIATHÈQUE

Samedi 28 septembre, de 14h00 à 18h00

FOCUS

SOUS LE FIRMAMENT

Samedi 27 juillet, à partir de 14h / tout public

Une journée ouverte à tous, pour partir à la découverte du ciel et des étoiles, et passer un très bon moment en s'instruisant.

À la Médiathèque

> **de 15h00 à 15h45** : Ronde des histoires par une conteuse de l'association Animation-Lecture-Plaisir.

> **de 16h00 à 17h00** : Initiation au logiciel *Stellarium*, permettant de visualiser la voûte céleste et de se repérer parmi les constellations.

À l'Assembley

> **à partir de 17h00** : projections dans l'Astrodome (séances à 17h, 18h30 et 20h30 - durée 1 heure environ)
à partir de 7 ans, sur inscription.

Véritable planétarium ambulant, l'Astrodome de Monsieur PALFRAY, membre de la société Astronomique de Normandie et enseignant, permet de rendre l'univers perceptible à tout instant au cœur des villes dont la pollution lumineuse empêche souvent de bien observer le ciel. Les astres composant la voûte céleste sont projetés et animés sous un écran hémisphérique dans des conditions idéales d'observation. Étoiles et planètes peuvent ainsi être observées en même temps que notre Soleil, ce qui permet une bonne compréhension des principes fondamentaux de l'astronomie.



> **de 17h00 à 21h00** : ateliers animés par la Société Astronomique du Havre : maniement des lunettes astronomiques, observation du soleil, présentation de météorites, fonctionnement d'un télescope ... **tout public, entrée libre à tout moment**

SITE DE L'ASSEMBLAYE - LES DAMES BLANCHES

GOÛTER EN HISTOIRES, PAR LAURENCE

Jeudi 11 juillet, de 15h00 à 16h00 / public familial

Goûter en histoires.

PROJECTION D'ALBUMS FILMÉS

Jeudi 18 juillet, de 15h00 à 15h45 / à partir de 3 ans

ATELIER PEINTURE SUR GALETS, PAR VALÉRIE

Jeudi 25 juillet, de 15h00 à 16h00 / tout public

LECTURE KAMISHIBAI, PAR PASCAL

Jeudi 8 août, de 15h00 à 15h45 / à partir de 4 ans

GOÛTER EN HISTOIRES, PAR LAURENCE

Jeudi 22 août, de 15h00 à 16h00 / public familial

Goûter en histoires.

CONCOURS DE NOUVELLES

ORGANISÉ PAR LES DAMES BLANCHES ET LA MÉDIATHÈQUE

Un coup de baguette magique et tout bascule : un jeune homme se trouve propulsés dans le corps de l'autre.

Imaginez la suite.

Le concours est ouvert à tous les amateurs adultes et enfants. Le texte retenu par le jury fera l'objet de l'édition d'une plaquette.

Dossier à déposer avant le 13 juillet 2019 à l'accueil des Dames Blanches.

Règlement du concours sur mediatheque-ccry.fr

Horaires d'ouverture du site Guy de Maupassant

LUNDI, JEUDI	MARDI, VENDREDI	MERCREDI	SAMEDI
15h - 18h	15h - 19h	10h - 18h	10h - 18h

HORAIRES D'ÉTÉ : →

LUNDI, MARDI : 14h - 19h ; MERCREDI, SAMEDI : 10h-12h30 / 15h-17h30

Horaires d'ouverture du site de l'Assembley

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

16h - 18h

HORAIRES D'ÉTÉ : →

JEUDI : 14h-16h

À venir :

CONCERTS ET SPECTACLES

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 22 juin 2019, espace multiculturel Les Vikings, de 15h30 à 23h00

6 formations du Conservatoire vous attendent dès 15h30 pour vous faire partager leurs talents. L'occasion de découvrir des registres variés interprétés par les ensembles de flûtes, guitares, saxophones, accordéons ou percussions. La classe de musiques actuelles sera également représentée par 3 groupes différents.

SPECTACLE "HANDICAP"

Le mardi 25 juin 2019, les Vikings, à 20h30

Dans le cadre de son projet d'établissement favorisant l'accès à la musique au plus grand nombre, le Conservatoire de la CCYN a élaboré un spectacle intitulé "Tous en scène", aboutissement de 2 années de partenariats entre le Conservatoire, l'IMpro, et l'IME Pierre Bobée, l'Atelier de jour et l'EPHAD de l'hôpital d'Yvetot, l'association "Les Nids" et le Bercail St Denis. Ce spectacle s'est construit au fil des rencontres, des envies et des talents de chacun. Danse, théâtre et musique s'articuleront pour le plus grand plaisir des artistes et du public.

APÉRO CONCERT BIGBAND

Le samedi 29 juin 2019, St-Clair-sur-les-Monts

Depuis plusieurs années maintenant, le Conservatoire envoie en début d'année scolaire un mail à toutes les communes de la CCYN pour proposer un "apéro concert" avec le bigband de jazz. Un concert d'1h00 est offert gratuitement aux communes qui le souhaitent, en échange d'un apéro offert au public.



S'inscrire :

MODALITÉS

Lundi 9 et mardi 10 septembre 2019, de 14h00 à 20h00

Mercredi 11 septembre 2019, de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Pour les élèves domiciliés sur le territoire de la CCYN, fournir une photocopie de la taxe d'habitation 2018 ou de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) 2018.

Les droits d'inscription sont payables le jour de l'inscription.

Pour les élèves domiciliés sur le territoire, une réduction de 50 % sur le tarif "formation musicale" et "instruments" est appliquée pour la 2ème inscription la moins chère d'une même famille.

Horaires d'ouverture du secrétariat du Conservatoire Fernand Boitard*

LUNDI, MARDI, VENDREDI	MERCREDI
14h15 - 18h00	9h15 - 12h00 / 14h15 - 18h00

* sauf fermetures exceptionnelles

CONSERVATOIRE FERNAND BOITARD
13 rue Pierre de Coubertin
76190 YVETOT

t. 02 35 95 82 72
conservatoire@yvetot-normandie.fr

La ville d'Yvetot et la CCYN fêtent la Musique

Suite à l'édition 2018, la ville d'Yvetot et la CCYN ont décidé de reconduire l'événement intercommunal et de fêter la musique le 22 juin 2019.

De 17 h à minuit, plusieurs groupes se succéderont sur 3 podiums installés autour des Vikings, de la Médiathèque et du Conservatoire. Petite nouveauté, aucune animation n'est prévue dans la salle des Vikings. L'accès au site se fera par la rue Pierre de Coubertin, entre les Vikings et la Médiathèque.

Buvettes et restauration sont également prévues sur place.



A poster for the music festival. At the top, it reads 'LA VILLE D'YVETOT ET LA CCYN' and 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE'. The main title 'FÊTENT LA MUSIQUE' is written in large, pink, stylized letters. Below the title is a large, golden trumpet. The background features musical notes and a white background with black speckles. At the bottom left, it says 'DÈS 17H SAMEDI 22 JUIN 2019'. At the bottom right, it says 'ESPACE MULTICULTUREL DES VIKINGS'. There are logos for 'YV COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE' and the 'VILLE D'YVETOT' coat of arms at the bottom right.

**Rendez-vous Le samedi 22 juin
pour la fête de la musique intercommunale !**

Programme détaillé sur
yvetot.fr | yvetot-normandie.fr
et sur les réseaux sociaux

État des lieux

Lors de la séance du Conseil Communautaire du 4 avril dernier, ont été adoptés les budgets primitifs 2019, retraçant l'ensemble des actions de la Communauté de Communes.

BUDGET PRINCIPAL 2019

FONCTIONNEMENT
12 890 013 €

INVESTISSEMENT
4 800 943 €

GLOBAL
17 690 956 €

Pour mieux comprendre

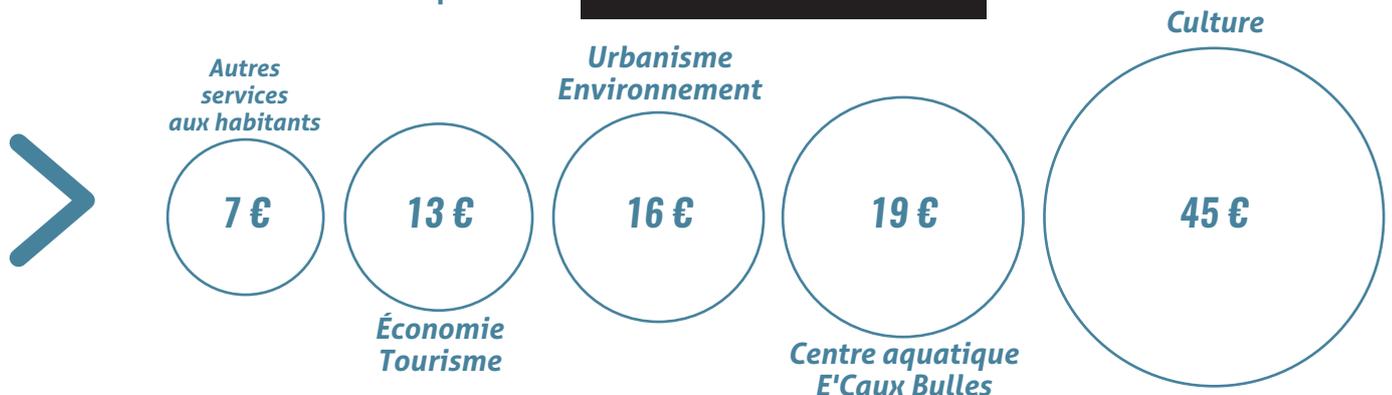
Composition d'un budget

Un budget comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces parties comporte des dépenses et des recettes.

LE FONCTIONNEMENT regroupe toutes les opérations de dépenses et de recettes relatives à la gestion courante et régulière de la communauté de communes, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année. Par exemple, dépenses de personnel, fluides, intérêts d'emprunt, recettes fiscales, produits des services ...

L'INVESTISSEMENT retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine. Par exemple, remboursement du capital des emprunts, acquisitions immobilières, travaux de construction ou de réhabilitation, acquisition de mobilier ...

Pour 100 € dépensés en fonctionnement :



Répartition des dépenses d'investissement par politiques :



ZOOM SUR LE PRINCIPAL POSTE DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

En 2019, 65 % des dépenses d'investissement seront consacrés aux travaux de réfection partielle du centre aquatique E'Caux Bulles.

Ces travaux de rénovation débuteront en septembre prochain, et auront pour but de remettre en étanchéité l'ensemble des ouvrages (bassin sportif 25m, bassin d'apprentissage, bassin ludique et pédiluve).

Le carrelage du bassin sportif, le plus impacté par les fuites, sera remplacé par un revêtement type "myrthapool".

Les autres travaux porteront principalement sur :

- une grande majorité des carrelages du complexe,
- le repositionnement des vestiaires,
- l'équipement des douches,
- une partie des faux-plafonds,
- les menuiseries extérieures et les plaques de façade avec renforts d'isolation,
- la remise à niveau de l'éclairage et de la sonorisation sub-aquatique.



Les travaux sont prévus pour débuter en septembre 2019, pour une durée de 6 mois. Ils nécessiteront la fermeture de l'établissement.

BUDGETS ANNEXES 2019

Les budgets annexes sont distincts du budget principal mais sont votés par le Conseil Communautaire pour en effectuer un meilleur contrôle. Certains budgets annexes permettent d'établir le coût réel du service.

D'autres budgets annexes permettent de suivre le coût des opérations d'aménagement de zones d'activités.

ORDURES MENAGERES : 5 004 436 €
Fonctionnement : 3 874 261 €
Investissement : 1 130 175 €

HOTELS D'ENTREPRISES : 190 948 €
Fonctionnement : 106 970 €
Investissement : 83 978 €

AUZEBOSC : 97 000 €

CROIXMARE : 908 000 €

ECRETTEVILLE : 600 000 €

Déploiement de la fibre : les modalités, le calendrier.

PRINCIPES DE DÉPLOIEMENT

Déléataire de la compétence de la CCYN, Seine-Maritime Numérique (SMN76) mène le déploiement de la fibre dans les communes membres du territoire de la Communauté de Communes.

C'est donc le syndicat mixte SMN76 qui réalise les travaux de fibre optique sur l'espace public, interconnectée par des NRO (Nœud de Raccordement Optique), locaux d'environ 12 à 18 m² qui accueilleront les équipements télécoms des opérateurs.

Notre territoire sera desservi par 5 NRO (Barentin, Caudebec-en-Caux, Doudeville, Lillebonne, et Yvetot), et 35 armoires de rue SRO (Sous-Répartiteurs Optiques). Ces travaux sont en cours.

ouvertures à la commercialisation seront progressives par secteurs géographiques. **À ce stade, des réunions publiques seront organisées par SMN76**, avec la société Connect76 en charge de l'exploitation du réseau optique, auprès des habitants, afin de les informer précisément.

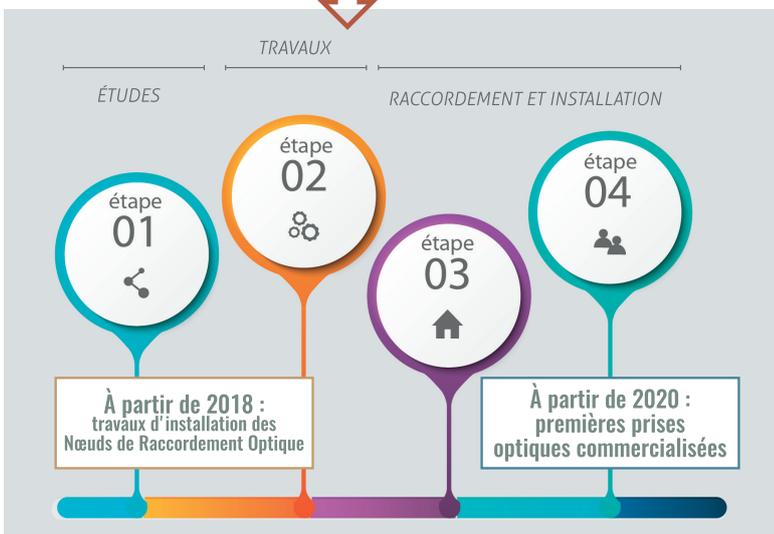
" L'objectif est que tout foyer puisse disposer du Très Haut Débit de fibre optique d'ici fin 2023. "

C'est alors les fournisseurs d'accès à internet (FAI) que les habitants choisiront, s'ils souhaitent se raccorder, qui se chargera d'effectuer la continuité entre le point de branchement optique sur le domaine public (l'extrémité du réseau construit par SMN76) et l'intérieur du domicile de chaque abonné.

QUELQUES PRÉCISIONS

Ils durent environ 2 ans, suite à quoi les opérateurs d'accès à internet pourront faire leurs offres à leurs clients. Les

ÉTAT DES LIEUX DU DÉPLOIEMENT TERRITOIRE CCYN



Grutage NRO Yvetot



seinemaritimenumerique.fr

INFO PRATIQUE : La situation de votre foyer ne correspond pas à celle présente sur votre facture REOM ?

” Le règlement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) stipule que toute réclamation sur la facture REOM (changement d'adresse, modification du nombre de personnes...) doit faire l'objet d'un écrit (courrier ou courriel) de la part de l'utilisateur. Cette réclamation doit être impérativement adressée à la Communauté de Communes Yvetot Normandie, accompagnée des pièces justificatives et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

F.A.Q.

LES CHANGEMENTS DU NOMBRE DE PERSONNES

"VOTRE ENFANT A QUITTÉ LE DOMICILE".

> Il est requis de transmettre la copie des pages de l'acte d'achat, du bail ou de l'état des lieux d'entrée de votre enfant dans son nouveau logement (précisant son nom, prénom, l'adresse complète et la date d'entrée dans le logement). Si vous n'êtes pas en possession de ces documents et que votre enfant n'est plus rattaché à votre foyer fiscal, la copie de votre feuille d'imposition notifiant le nombre de parts au sein de votre foyer peut également être transmise.

"UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE EST DÉCÉDÉ".

> Il est de rigueur d'envoyer la copie de l'acte de décès de cette personne avec le RIB du notaire chargé de la succession, ou le cas échéant, votre RIB accompagné d'une attestation d'hérité.

"VOTRE ENFANT EST EN GARDE ALTERNÉE".

> Il est essentiel de faire parvenir la copie de l'acte de divorce précisant le mode de garde de l'enfant. Dans le cas où il n'y aurait pas de mariage, une attestation sur l'honneur de la part des deux parents précisant la garde alternée de l'enfant peut être autorisée.



LE CHANGEMENT D'ADRESSE

"Vous avez déménagé".

> Il est nécessaire de nous faire parvenir la copie de l'acte d'achat (de votre nouveau logement), ou de l'acte de vente (de votre ancien logement), ou la copie des pages du bail ou de l'état des lieux d'entrée/de sortie de votre nouveau/ancien logement (précisant votre nom, prénom, l'adresse complète et la date d'entrée/de sortie du logement).

POURQUOI EFFECTUER UNE RÉCLAMATION

> Le fait d'effectuer une réclamation permet dans certains cas (déménagement, décès dans un foyer, cessation d'activité) d'obtenir un remboursement sur votre redevance. A l'inverse, le règlement de la REOM fixe un délai d'un an pour les relations relatives aux tarifs à appliquer (composition du foyer) à partir de la date de facturation qui apparaît sur la facture REOM.

AUZEBOSC

- 21 juin** : fête foraine, course à pied
- 22 juin** : tournoi de foot, concours de dominos, concert du groupe Méli-Mélo, feu d'artifice
- 23 juin** : randonnée

AUTRETOT

- 28 juin** : spectacle danse et chants - La Grange, 20h30
- 6 juillet** : spectacle chant et musique - La Grange
- 28 juin** : spectacle danse et chants - La Grange, 20h30

BOIS-HIMONT

- 18 août** : foire à tout et exposition de voitures anciennes
- Tous les mardis** : sortie marche nordique organisée par le foyer rural - rdv à 8h45 près de la mairie
- Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis de chaque mois** : sortie marche nordique organisée par le foyer rural - rdv à 14h près de la mairie
- 1 dimanche par mois** : randonnée pédestre - chaque dimanche, se référer à la presse locale pour connaître les dates
- Tous les vendredis matin** : balades à vélo - chaque vendredi matin, rdv à 9h30 près de la mairie

CROIXMARE

- 29 juin** : fête du pays, repas dansant et feu d'artifice
- 30 juin** : fête du pays, foire à tout
- 28 septembre** : foire à tout

ECALLES-ALIX

- 25 août** : foire à tout

ECRETTEVILLE-LES-BAONS

- 29 juin** : festival d'Ecretteville



SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

- 15 septembre** : foire à tout

TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE

- 7 septembre** : exposition de peinture - salle polyvalente
- 8 septembre** : exposition de peinture et Foire à tout 8h / 18h
- 18 et 19 octobre** : vide chambre - salle polyvalente

VEAUVILLE-LES-BAONS

- 15 septembre** : foire à tout

YVETOT

De nombreuses animations vous attendent.
Rendez-vous sur Facebook @AgendaYvetot
et sur agendaculturelyn.fr

L'AGENDA CULTUREL EN LIGNE

La Communauté de Communes met à votre disposition un nouvel outil en ligne :
l'agenda culturel : agendaculturelyn.fr

Cet agenda, consultable sur PC, tablette et smartphone, regroupe les manifestations culturelles organisées par Yvetot Normandie et ses communes. Y figurent toutes les informations culturelles nous provenant des mairies, des établissements culturels, et de différents acteurs du territoire.



Bienvenue sur l'agenda culturel du territoire

Retrouvez ici toutes les animations du territoire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie. Pour plus d'information concernant la Communauté de Communes, rendez-vous sur : <https://www.yvetot-normandie.fr/> !

The screenshot displays the online cultural agenda for May 2019. At the top, there are filters for 'Catégories' and 'Étiquettes', and a date range selector for 'AVRIL - JUILLET 2019'. A 'Posterboard' button is visible in the top right. The main content is a grid of event cards, each with a date, title, and location:

- Exposition de photographies**: 6 AVR (sam) 30 MAI (jeu), Musée des Ivoires, 00:00.
- Exposition Arts Plastiques « Les Iconoclasses 21 »**: 3 MAI (ven) 26 MAI (dim), Galerie Duchamps, 00:00.
- Club Lecture (public ado/adultes)**: 11 MAI (sam), Médiathèque Guy de, 14:00.
- Exposition « Peinture à l'aérosol » de Mathéo RICLIN**: 13 MAI (jun) 31 MAI (ven), Hôtel de Ville, d'Yvetot, 00:00.
- Goûter Musical avec les élèves de la Maîtrise de Seine-Maritime (Tout public)**: 13 MAI (jun), Assemblée Les Dames, 16:00.
- La Rondes des Histoires (à partir de 4 ans)**: 15 MAI (mer), Médiathèque Guy de, 15:00.
- Quoi de neuf ? (Public ado/adultes)**: 18 MAI (sam), Médiathèque Guy de, 11:00.
- Nuits Européennes des musées**: 18 MAI (sam), Musée des Ivoires, 19:00.
- Ecretteville en Lumières**: 18 MAI (sam), Commune Ecretteville Les, 21:00.
- Concert Gospel**: 24 MAI (ven), Touffreville La Corbeline, 20:00.
- Spectacle de danses et chants**: 24 MAI (ven), Salle La Grange - Autretot, 20:30.
- Concert de fin d'année du Conservatoire de Musique**: 25 MAI (sam), Espace Culturel Les Vikings, 18:30.

agendaculturelyn.fr



PIÈCE DE THÉÂTRE "CHAUD DEVANT"
AVRIL 2019



ATELIER "AIDER UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE"
AVRIL 2019

Retour en images Animations "Mois du Développement Durable"



ATELIER DE FABRICATION
"HÔTEL À INSECTES" / CARDERE
AVRIL 2019



MUSIQUE AU JARDIN
MARS 2019



LECTURES AU JARDIN
MARS - AVRIL 2019